



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du **23 janvier 2024**

NOMBRE :

de conseillers en exercice : **20**
de présents : **20**
de votants : **20**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois janvier, le Conseil Municipal de la Commune d'OGY-MONTOY-FLANVILLE étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

Etaient présents :

BAYEUR Laurence, FRANCOIS Andrée, GAUTIER Marina, GUILLAUME, GULINO Aline, Monique, HAJRI Sabrina, MANGIN Marie-Françoise, MARX Anne-Marie, SIMONIN Valérie

Mrs BASTIEN Alain, DIETRICH François, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, FRERY Francis, GRANDJEAN Guillaume, LACOGNATA Alain, LEVE Damien, MANGIN Sébastien, VOITURET Gilles

Étaient absents excusés : /

Étaient absents : /

Procurations : /

Mme FRANCOIS Andrée a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/01/2024
Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 26/01/2024

N° 09/2024 : Vote du budget annexe lotissement « Grand Pré »

- Vu les articles L 2311-1, L2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif ;
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable ;
- Considérant le projet du budget annexe lotissement « Grand Pré » (BP XXX) présenté par Monsieur le Maire,

Ayant entendu l'exposé de Madame GULINO Aline, Adjointe au Maire,

Après discussion et délibération, le conseil municipal, par **20 VOIX POUR**

- **APPROUVE** le budget annexe lotissement « Grand Pré » (BP XXX) arrêté comme suit :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<u>Investissement</u>	520 000 €	520 000 €
<u>Fonctionnement</u>	751 000 €	751 000 €
Total	1 271 000 €	1 271 000 €



Pour extrait conforme

Ogy-Montoy-Flanville, le 23 janvier 2024

Le Maire,
Eric GULINO